

L'UNAFAM est une **association reconnue d'utilité publique, membre de la Fédération de Recherche sur le Cerveau (FRC), qui accueille, écoute, soutient, forme et accompagne les familles et l'entourage de personnes souffrant de troubles psychiques sévères.**

Au sein de délégations réparties sur tout le territoire, plus d'un millier de bénévoles de l'UNAFAM se relaient toute l'année pour aller au plus près des familles afin de les aider à sortir de l'isolement et à faire face. **Cet accompagnement par des pairs, agit en complémentarité avec l'action des professionnels** basés au siège de l'association : psychologues, assistantes sociales, juristes, psychiatres...

L'UNAFAM concentre son action au profit des personnes souffrant de troubles psychiques sévères, et de leurs proches, essentiellement des personnes atteintes **de schizophrénies, de troubles bipolaires, de dépressions sévères et de troubles obsessionnels compulsifs.**

L'objectif de l'UNAFAM est de contribuer à réduire, sous toutes ses formes, le handicap psychique et à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Le développement de nouvelles stratégies pour la prévention des pathologies psychiques et leur meilleure prise en charge constitue l'une de ses toutes premières priorités.

C'est dans ce cadre que la FRC attribue une subvention de 30 k€ en soutien à un projet de recherche (sur 12 mois, 2016-2017) sélectionné par l'UNAFAM sur la thématique :

Etiopathogénie des maladies et handicaps psychiques

Aussi bien des projets relevant des **sciences bio-médicales** que des **sciences humaines et sociales** seront pris en considération pour l'attribution de la subvention.

Les orientations suivantes seront privilégiées :

- Facteurs de risque/protection environnementaux (événements de vie, conditions familiales, influence des pairs...) du handicap psychique
- Facteurs de vulnérabilité/protection génétiques
- L'impact des interactions gène-environnement
- Analyse des mécanismes épigénétiques et de leurs régulations
- Rôle du stress (psychologique et/ou biologique)
- Facteurs exogènes potentiellement délétères vis à vis de la maturation cérébrale
- Modèles animaux innovants (conditions environnementales, animaux génétiquement modifiés...)

Calendrier :

- 18 mai 2016 : lancement de l'appel à projets
- 18 juillet 2016 : date limite de réception des projets pour expertises par les membres du comité scientifique
- 30 septembre 2016 : décisions des instances sur le projet financé au titre de 2016.
- Dernier trimestre 2016 : contractualisation et lancement du projet.

Financement :

Contractualisation sous la forme d'une convention établie sur la base d'un budget de 30 000 € présenté par l'organisme porteur du projet.

Modalités de candidature :

Le projet, de trois pages maximum, devra inclure les objectifs de la recherche, la méthodologie, la description brève des techniques utilisées, les résultats attendus, le budget simplifié et 10 références bibliographiques pertinentes.

Il devra être accompagné du CV du responsable scientifique (15 lignes), de la composition de l'équipe impliquée dans la réalisation du projet, et de la liste de ses 10 meilleures publications.

Les dossiers complets devront parvenir par mail au siège de l'UNAFAM au plus tard le 18 juillet 2016.